

Le 8 avril 2020

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 8 avril 2020 à 18 h, sans la présence du public, et ce, conformément à l'Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

**PRÉSENTS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE**

- Monsieur Michel Bourdeau, maire
  
- Madame Nathalie Perreault, conseillère
- Monsieur Julien Leclerc, conseiller
- Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
- Madame Audrey Dépault, conseillère
- Monsieur Jimmy Robert, conseiller
- Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

**AUSSI PRÉSENTS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE**

- Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
- Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

\*\*\*\*\*

**2020-04-050 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny  
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 avril 2020 à 18 h.

ADOPTÉE

**2. MOT DU MAIRE**

**2020-04-051 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert  
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 avril 2020 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 658-1 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT APPROUVANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2020
5	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

Le 8 avril 2020

**2020-04-052 4. ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 658-1 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT APPROUVANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2020**

CONSIDÉRANT QUE les exigences de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été remplies;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny  
et RÉSOLU

QUE soit adopté le règlement numéro 658-1 intitulé :

« Règlement modifiant le règlement numéro 658 – Règlement approuvant les prévisions budgétaires et décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2020 ».

ADOPTÉE

**2020-04-053 5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau  
et RÉSOLU

DE LEVER la séance extraordinaire du 8 avril 2020 à 18 h 5.

ADOPTÉE

**MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL**

---

Michel Bourdeau  
Maire

---

Lily Ducharme  
Greffière